



INVITATION

à l'Assemblée des délégués de la FSE, **le samedi, 18 juin 2016, 14.00 heures**, la Maison des sports à Ittigen près de Berne (Traduction simultanée en français et en allemand). Le comité central invite les délégués à un apéro de 13.15 à 13.45 heures. Le même temps il y aura les « portes ouvertes » de l'office du siège de la FSE dans la même maison.

Ordre du jour

1. Accueil, appel et élection des scrutateurs
2. Approbation du procès verbal de l'assemblée des délégués du 20 juin 2016
3. Audition
 - a) du rapport du président central
 - b) des rapports des présidents des commissions, du président du Tribunal arbitral et des autres rapports
 - c) des comptes annuels 2015
 - d) du rapport du service de révision
4. Décision concernant les propositions du service de révision et décharge au Comité central
5. Cotisation et taxes
 - a) Approbation du budget 2017
 - b) Fixation des cotisations et des licences
6. Traitement des recours éventuels contre l'exclusion de sections ou de membres individuels et contre le refus de l'admission de sections
7. Elections
 - a) Remplacement de deux membres du Comité central
 - b) de deux vérificateurs de comptes et d'un suppléant
 - c) du président et des autres membres du Tribunal Arbitral
8. Présentation du département « Formation et promotion de la relève »
9. Motions du Comité central
 - Modification des articles 11 et 49 des statuts suivant l'introduction des licences
 - Modification du règlement du CSE/CSG (obligation d'être membre de la FSE)
10. Motions des sections
 - Cadence « Fischer » dans toutes les ligues pour les jeux du weekend
 - Elimination des restrictions pour des étrangers aux ligues supérieures
 - Ordre des échiquiers aussi pour les ligues inférieures
 - Changement de l'article 47 des statuts : élargissement du tribunal arbitral pour mieux prendre en compte les régions linguales
11. Honneurs
12. Varia

Le secrétaire permanent
Maurice Gisler